



Renseignement divorce quotité

Par Clement

bonjour ,

Ma s?ur va faire une demande de divorce car son conjoint fait des crédits et s'endettes a la limite de la banque de France.

Ma s?ur sur leurs habitations a mis une quotite de 38000e notifié chez le notaire.

Est-ce qu'a la vente de la maison elle récupérera ou ses 38000e servirons à tout rbourser et son conjoint rien .. ?

Par chamce

sous quel régime matrimonial s'est marié votre s?ur ?